

<http://www.saint-loubes.fr/Zone-Natura-2000-des-Palus-de-Saint-Loubes-et-d-Izon.html>

# Zone Natura 2000 des Palus de Saint-Loubès et d'Izon

- Menu Principal - Cadre de vie - Environnement -



Date de mise en ligne : lundi 12 septembre 2016

---

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

---

**Notre commune abrite une zone Natura 2000.**

## Présentation

Créé par la directive européenne 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages, les sites Natura 2000 accueillent des espèces animales ou végétales et des habitats qui font présentement un enjeu de conservation à l'échelle européenne, du fait de leur rareté ou de leur fragilité.

Un de ces sites, **Les Palus de Saint-Loubès et d'Izon**, est en partie sur le territoire de notre commune. Il est composé des marais et des prairies humides présents principalement sur les communes d'Izon et de Saint-Loubès, mais aussi sur Saint-Sulpice et Cameyrac et Vayres. Il a été créé en 2006 et son périmètre a été agrandi en 2016.

Le site est géré par un comité de pilotage, dont les missions sont : information sur les enjeux du site et les bonnes pratiques de gestion. Il évalue l'évolution du site. L'objectif est de concilier préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Que vous soyez agriculteurs, propriétaire privé ou public, porteur de projet volontaire ou simplement pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'animateur du site.

Présentation sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel :

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7200682>

## Portrait

**Superficie : 1 240 ha.**

**4 habitats naturels** : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées ; Forêts caducifoliées ; Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) ; Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines).]

**8 espèces** : Cuivré des marais, Cistude d'Europe, Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Angélique des marais, Cordulie à corps fin, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne.

## Coordonnées

**Animateur : Sarl Rivière Environnement**

9-11 allée James Watt 33 700 Mérignac

Tél : 05 56 49 59 78 / [natura2000@riviere-environnement.fr](mailto:natura2000@riviere-environnement.fr)

**Opérateur / Comité de pilotage : Mairie d'Izon**

207 avenue du Général de Gaulle 33 450 IZON

Tél : 05 57 55 45 46 / environnement@izon.fr

## Cartes



## Information sur les espèces invasives

Le site Natura 2000 des palus de St Loubès et d'Izon communique sur les espèces invasives qui l'affectent.

Le site Natura 2000 des palus de St Loubès et d'Izon a établi une brochure d'information sur les espèces invasives qui fragilise le milieu naturels en modifiant la faune et la flore.

La brochure au format pdf :

[http://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/fr7200682\\_prospectus\\_lutte\\_eee\\_palus\\_stloubes\\_izon.pdf](http://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/fr7200682_prospectus_lutte_eee_palus_stloubes_izon.pdf) title='PDF - 1.2 Mo' type="application/pdf">



*"La lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales, dont l'introduction en France est majoritairement accidentelle, présente un enjeu majeur pour le maintien de la biodiversité : composition et fonctionnement des écosystèmes et survie des espèces animales et végétales locales. Ces espèces envahissantes ont en effet une importante capacité de colonisation qui se fait au détriment de la biodiversité locale. Dans ce cadre, leur introduction dans la nature est interdite, de même que leur utilisation et leur commerce pour certaines d'entre elles..."*